



Compte administratif 2016

Lecture du compte administratif

- Pour la section de fonctionnement :
 - Chapitre
- Pour la section d'investissement :
 - Operation

2



FAITS MARQUANTS EN 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Le projet « L'emploi conçu comme un droit », la création de l'Entreprise à But Emploi , label TROPHEES SOLIDAIRES
- Fin de l'étude sur la sécurisation eau potable
- Lancement des études Assainissement Non Collectif et Collectif pour 9 communes et l'étude financière et fiscale
- Inauguration de l'Unité de Vie Alzheimer et année complète d'exploitation
- PLUI : stade PADD et diagnostic et 1ère année de fonctionnement de TDLU
- La compétence « Etablissement d'accueil de la petite enfance 0-6 ans » pour la première année
- Une belle saison estivale à la base de loisirs intercommunale Favières
- Etude organisationnelle des services de la communauté de communes et lancement de la réflexion sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents RIFSEEP
- Prises de compétences pour maintenir une DGF bonifiée en 2017 :
COTISATION SDIS et MAISON DES SERVICES : + 150 000 €.



FAITS MARQUANTS EN 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Travaux de réhabilitation des logements Allamps et à Gibeameix,
- Acquisition d'un broyeur pour les déchets végétaux, pour désengorger les plates-formes de compostage et améliorer ainsi les rendements de la déchetterie
- Programme de restauration des berges de l'Aroffe,
- Réception des travaux de l'extension du Bâtiment Relais sur la zone En Prave afin d'accueillir de nouvelles entreprises
- Vente d'un terrain sur la zone en Prave à l'entreprise BOULANGER pour assurer le développement de cette entreprise locale
- Démarrage des travaux pour la création d'une crèche à Blénod-les-Toul (transfert de la crèche de Bulligny vers Blénod)
- Lancement de la Maison Médicale à Allamps

1



Compte administratif 2016

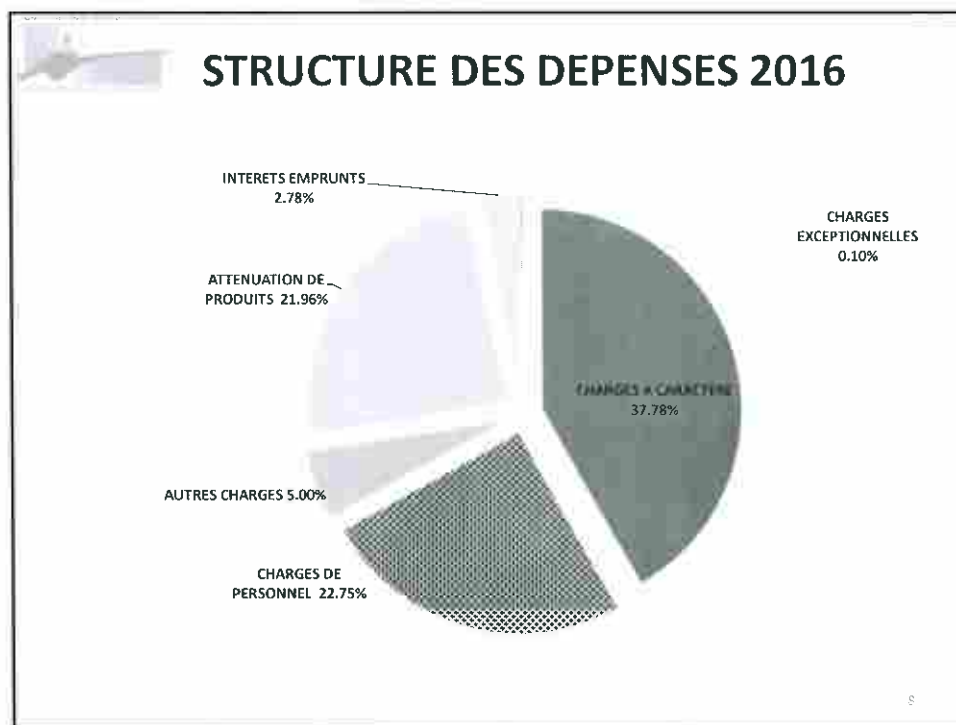
SECTION DE FONCTIONNEMENT

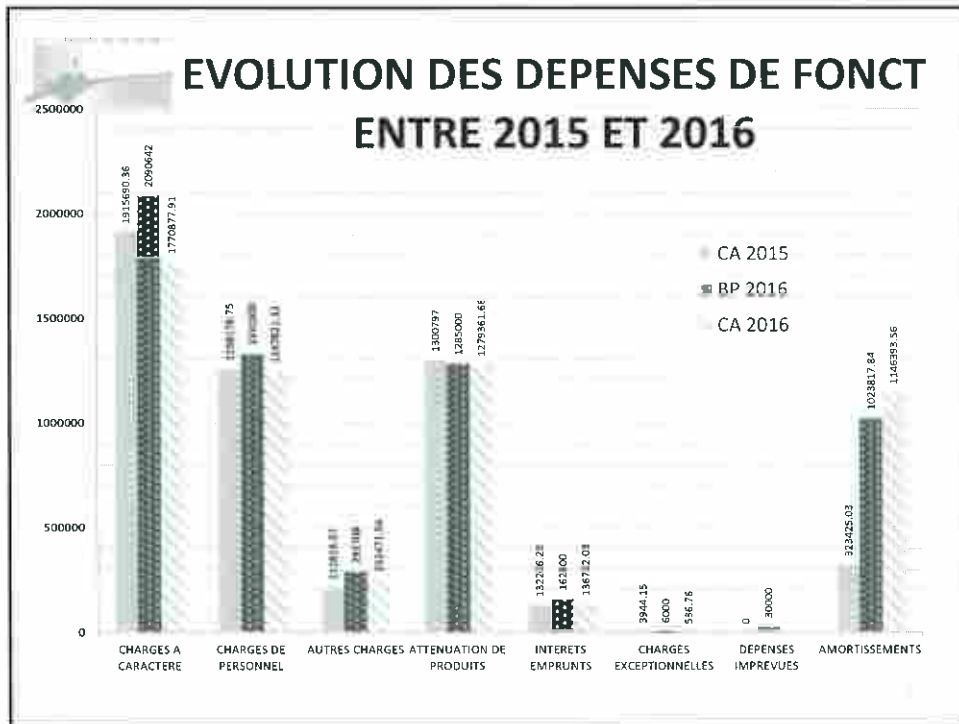
6

CA 2016 SECTION FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitre

DEPENSES		CA 2016	RECETTES		CA 2016
011	CHARGES GENERAL	1 770 877 €	70	VENTE DE PRODUITS	292 096 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 247 821 €	72	PRODUCTION IMMOBILISEE	7 487 €
65	AUTRES CHARGES	252 471 €	73	IMPOTS	3 275 032 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 279 361 €	74	DOTATIONS	1 341 765 €
66	INTERETS EMPRUNTS	136 722 €	75	LOYERS	518 687 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	536 €	013	ATTENUATION DE CHARGES	36 669 €
022	DEPENSES IMPREVUES		77	PRODUITS EXCEPT	91 608 €
42	AMORTISSEMENTS	1 146 393 €	42	AMORTISSEMENTS	789 461 €
023 VIRT SECT INVT			002 EXCEDENT N-1		
TOTAL DEPENSES REELLES		4 687 791 €	TOTAL RECETTES REELLES		5 555 839 €
TOTAL DEPENSES		5 834 184 €	TOTAL RECETTES		6 352 789 €





Dépenses réelles de fonctionnement en 2016

CHAP 11: CHARGES A CARACTERE GENERAL

Réalisé 2016 : 1 770 871 € - Prévision budgétaire : 2 090 642 €
Baisse de 15% par rapport au BP. Par rapport au réalisé 2015 : -7.5 %

Sous chapitre 60 - Achats
-12 % par rapport au réalisé 2015, -23 % par rapport au BP

Les achats de petits équipements ont baissé de 20 % par rapport au CA 2015, en revanche les postes de fluides (eau) ont augmenté de 23 %, cela s'explique par un reliquat de facture de 2015 payé en 2016 et une ouverture de la base de loisirs plus importante.

Sous chapitre 61 - Services extérieurs
-12 % par rapport au réalisé 2015, -18% par rapport au BP

- ⇒ **Le service Déchets Ménagers** (prestations COVALOM) a baissé de 15 % entre 2015 et 2016 : baisse de la TGAP en 2016 et le trop versé en 2015, un meilleur rendement.
- L'acquisition du broyeur a réduit les dépenses liées aux interventions par les agriculteurs sur les plates-formes de compostage, soit 20 % en moins de prestations.
- ⇒ **Location du matériel** a diminué de 4 % par rapport au réalisé 2015 : il s'agit des locations pour des animations sur la base de loisirs
- ⇒ **L'entretien des bâtiments publics et autres bâtiments a fortement augmenté par rapport à 2015** : travaux liés à du remplacement de chauffe eau dans un logement, une fuite d'eau dans un bâtiment économique, des travaux de plafond au Carrefour des Pays Lorrains et les travaux sur la toiture du bâtiment de la communauté de communes.

10

**Dépenses réelles
de fonctionnement 2016**

CHAP 11: CHARGES A CARACTERE GENERAL
Réalisé 2016 : 1770 871 € - Prévision budgétaire : 2 090 642 €
Baisse de 15% par rapport au BP. Par rapport au réalisé 2015 : -7.5 %

SOUS CHAPITRE 61 - SERVICES EXTÉRIEURS
-12 % par rapport au réalisé 2015, -18% par rapport au BP

- ⇒ **Le poste maintenance périodique** a augmenté en raison de prestations réalisées en 2015 et facturées en 2016, si on ramène à la période de référence, on note une augmentation de 30 % par rapport à 2015.
- ⇒ **Le poste des assurances a baissé** : le nouveau contrat au 01.01.2016 prévoit une régularisation en fin d'année et sera réglée en 2017. La domage ouvrage prévue sur le logement de Gibeauveix est en cours de signature (2017)
- ⇒ **Les études (c/617) soldées** : la sécurisation en eau potable, l'étude juridique pour la création du GIP, l'étude juridique pour la création de l'EBE.
- ⇒ **Les études en cours** : étude sur l'assainissement collectif et non collectif pour 9 communes (le retrait d'AROFFE a ralenti le lancement), l'étude financière et fiscale (lancée en fin d'année); l'étude sur la création d'un camping (phase 2) , l'étude sur les zones humides (solde en début d'année).

**Dépenses réelles de
fonctionnement 2016**

Sous chapitre 62
+ 4 % par rapport au réalisé 2015, -7% par rapport au BP

- ⇒ C/6228- Prestations pour intervenants extérieurs :
85 136 € soit baisse de 16 % par rapport au réalisé 2015.
- ⇒ C/6237 :- 14% par rapport au CA, une parution en moins du Grains de Pays.
- ⇒ C/6261 : les frais d'affranchissement -30% par rapport au CA, en raison d'envoi par mails plus fréquents.
- ⇒ C/6281: cotisations aux organismes 84 332 € (baisse en raison de la baisse du nombre d'habitants)
- ⇒ C/62878 : 264 878 €. + 43% par rapport au réalisé 2015.
Conforme aux prévisions, reversement à TDLU à hauteur de 94 836 € (urbanisme), syndicat mixte du Grand Toulousain (101 151 €).

12

Les mouvements de personnel

	2012	2013	2014	2015	2016
CHAP 012	1 115 907	1 145 597	1 196 795	1 258 178	1 247 821
Ratio investio. salariale/DRF	24,33%	24,16%	25,91%	26,08%	22,75%
Nbre de poste de titulaires pourvus	18	20	20	22	23
Nbre de postes en contractuels (y/c EAV)	9	9	12	9	9 (+1 apprenti)
Nbre de poste en Chantier d'insertion	16	13	10	11	11
TOTAL ETP	38	37,28	37,85	39,11	40

Légère baisse financière par rapport à 2015

- « Stagiairisation » de 2 contractuels pour une demande de titularisation en 2017
- 2 contractuels au service technique (1 poste en CUI transformé en contractuel et un recrutement en externe pour les services techniques)

Les départs : un titulaire (régisseur matériel), 2 contractuels non renouvelés (matériel et contrat avenir sur la petite enfance).

Les subventions versées au secteur associatif

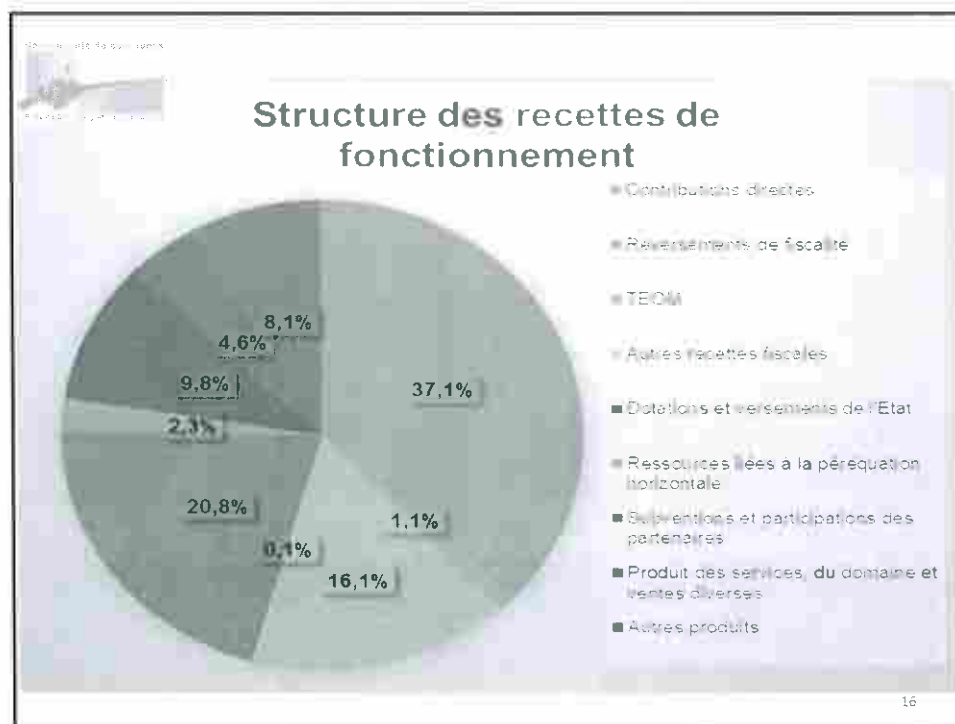
Il s'agit de soutenir des associations locales qui organisent des animations de loisirs, culturelles ou social. Cela conforte le territoire et permet d'offrir de réels services à la population. Les écoles sont aussi soutenues sur l'animation de projets culturels

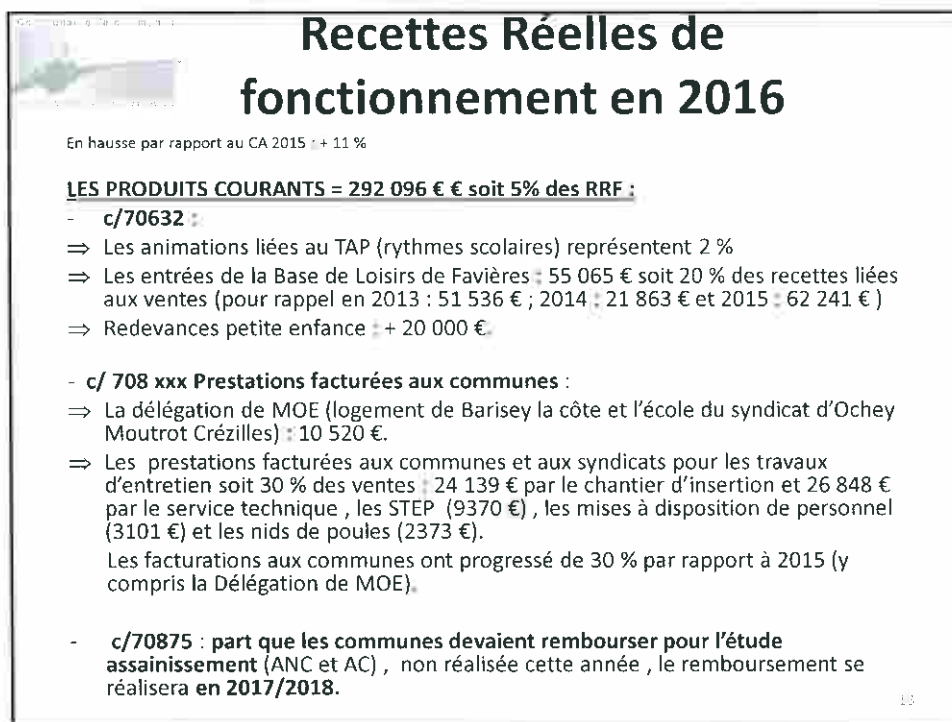
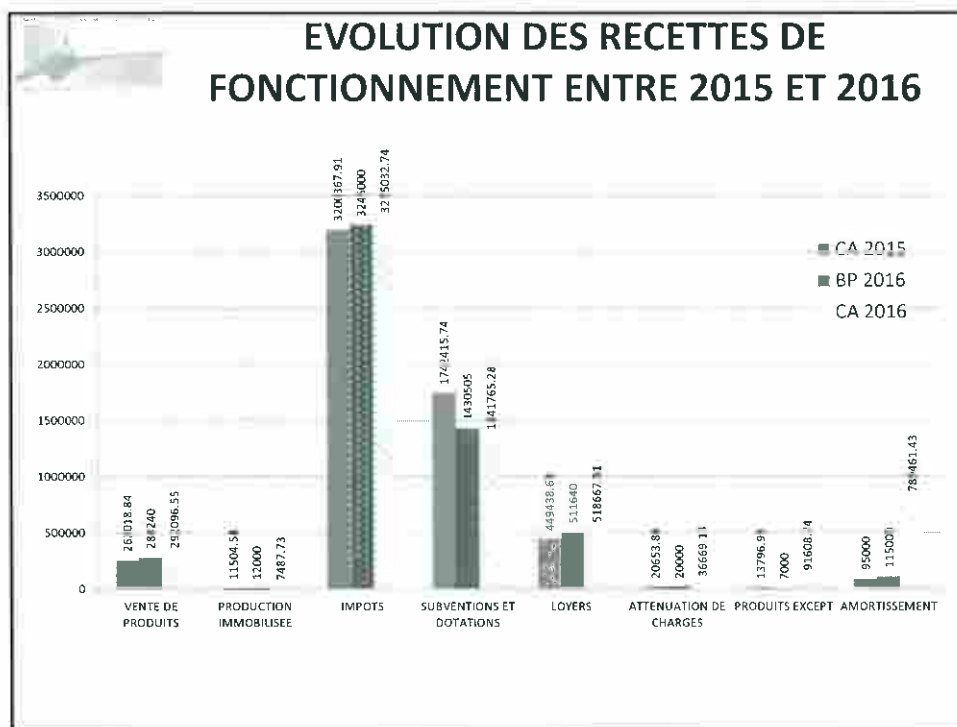
	2013	2014	2015	2016
Développement social + divers (OCLD)	12 679 €	47 246 €	55 240 €	56 045 €
Petit enfance				47 968 €
Développement culturel et sport	73 523 €	60 613 €	78 342 €	67 994 €
C/65737/6574	90 703 €	108 459 €	134 182 €	172 007 €

Subventions au secteur associatif

Les principales actions concernant le domaine culturel :

- Politique Jeunesse - Nooba : 47 999€
- Les soutiens aux écoles : 1 437 €
- Cache cache média : 1 250 €
- JDM : 5 000 €
- TH de Cristal ; 6 924 € €
- Les Ecoles de musiques du Saintois, MJC Bulligny et Toul : 2 901€
- Les hameçons de l'Aroffe : 600€
- Entente sud 54: 2 000 €





Les principales recettes de fonctionnement

LES RECETTES LIEES AUX LOYERS (baux économiques et locatifs) :
497 180 € soit 9 % des RRF.


Les recettes liées aux loyers sont en progression par rapport à 2015 (nouveau loyer pour l'EPHAD suite à l'extension).

A noter que le parc locatif est rempli :

- Les baux économiques sont occupés à 83 % (23 baux économiques)
- 14 logements sont occupés sur 15 (le logement de Gibeauxmeix est mis en location au 23.01.2017).

Les principales recettes de fonctionnement


- La fiscalité : augmentation des taux de 2 % en 2016 ; 25 000 € de « recettes fiscales ménage » en plus .
- Le FPIC : EF à 0.91 en 2015 et 0.92 en 2016. Sortie progressive du FPIC. En 2016 : 121 931€ (part CC).
- La fiscalité TEOM : + 1.4 %, pas d'augmentation de taux mais effet base.
- La baisse de la DGF soit – 102 672 € a fortement impacté les recettes, baisse de 20 % par rapport à 2015
- Les subventions : 438 730 € (hors remboursement des contrats aidés), 46 % des subventions liées aux « éco organismes » (tri).



Compte administratif 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

Lecture des opérations



INVESTISSEMENTS CA 2016

DEPENSES	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
TOTAL DEP REELLES	4 022 360.84	2 639 441.99	544 837.75
<i>TOTAL OP ORDRE</i>	<i>1 672 233.87</i>	<i>1 430 767.00</i>	
TOTAL DEP GENERALES	5 694 594.71	4 070 208.99	
RECETTES	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
TOTAL RECETTES REELLES	3 403 677.84	2 351 740.75	332 039.00
<i>TOTAL OP ORDRE</i>	<i>2 290 916.67</i>	<i>1 780 211.40</i>	
TOTAL RECETTES GENERALES	5 694 594.41	4 131 952.15	

22

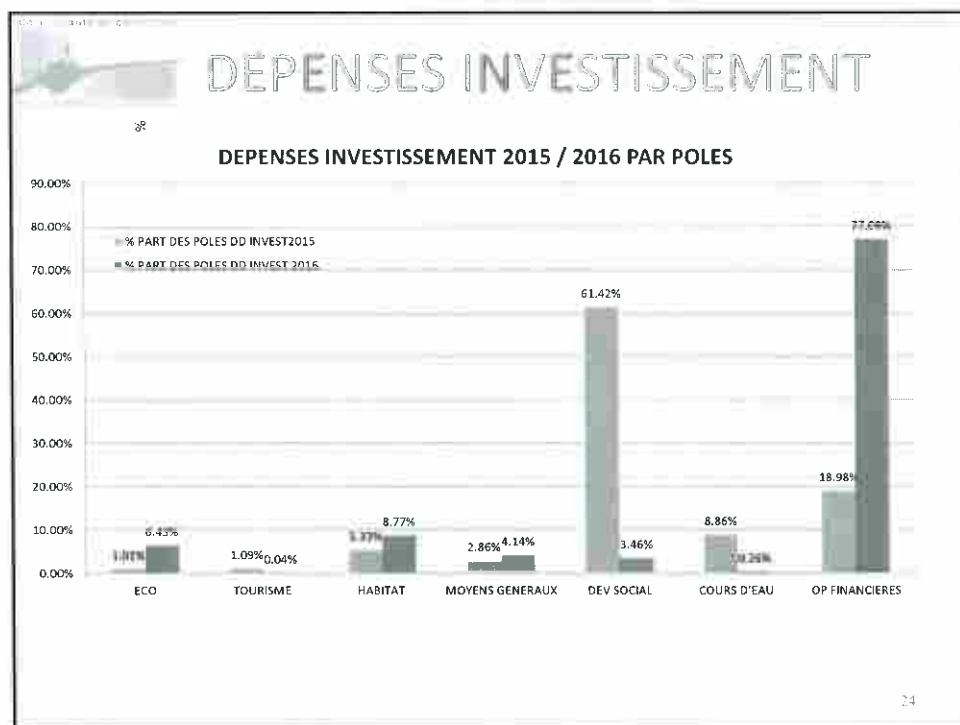
INVESTISSEMENTS 2016 les faits marquants

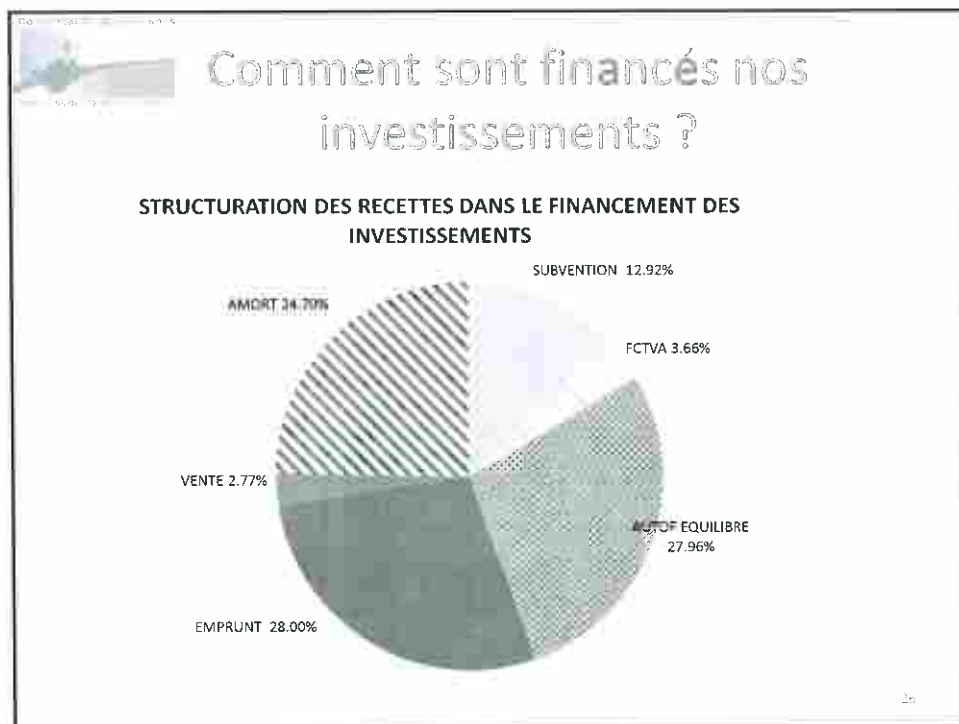
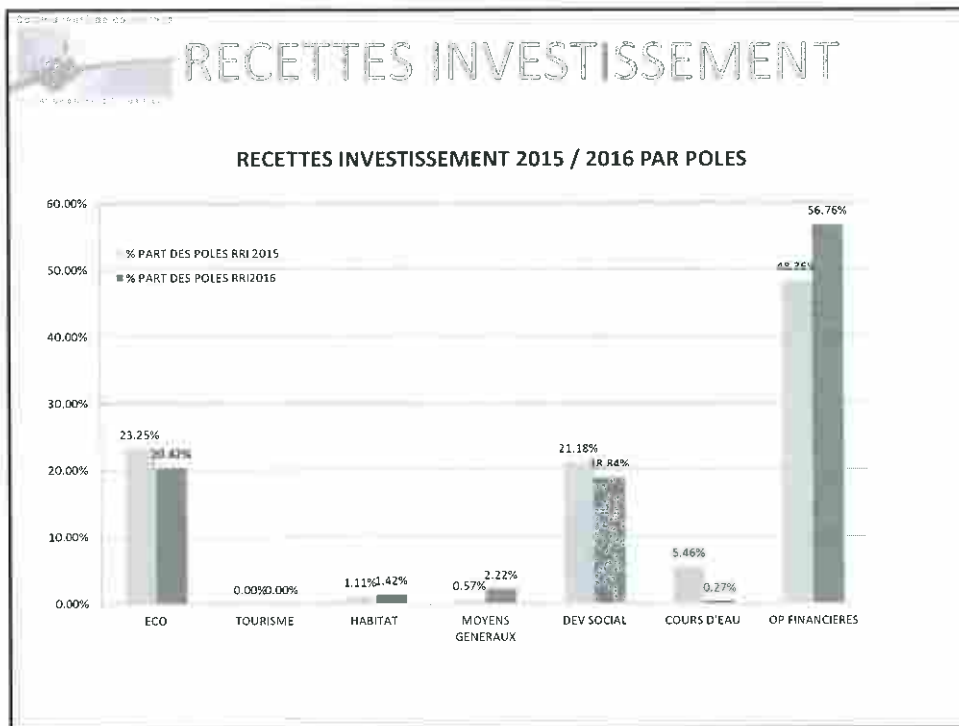
ECONOMIE : réception de l'extension du Bâtiment Relais (Zone en Prave) et ouverture prévue pour 2017

HABITAT : inauguration des logements de Gibeauveix et réalisation des travaux du logement DAUM (location en septembre 2016)

MOYENS GENERAUX : acquisition d'un broyeur

SOCIAL : inauguration de l'EPHAD, lancement du projet de création d'une crèche à Blénod les Toul, et lancement de la maison médicale à Allamps





Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère

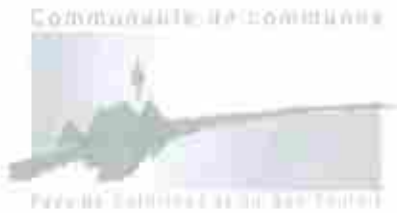
RESULTAT 2016

En conformité par rapport au compte de gestion

	DEPENSES		RAR INVEST	RECETTES		RAR INVEST	RESULTAT
	PREVU	REALISE		PREVU	REALISE		
INVESTISSEMENT							
opérations réelles	4 022 360.84	2 639 441.98		3 403 477.84	2 351 740.75		
opérations d'ordre	1 672 233.87	1 430 767.06		2 200 818.52	1 780 211.40		
TOTAL SECTION INVEST	5 694 594.71	4 070 208.98		5 694 594.41	4 131 952.15		61 743.16
FONCTIONNEMENT							
opérations réelles	5 226 650.00	4 687 791.27		5 498 385.00	5 555 839.95		
opérations d'ordre	1 647 699.73	1 146 893.54		1 375 964.73	796 949.16		
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	6 874 349.73	5 834 684.81		6 874 349.73	6 352 789.11		518 604.33
TOTAL	12 568 944.44	9 904 893.77		12 568 944.14	10 484 741.26		580 347.49
RESTES A REALISER (investis)			544 837.75			332 039.00	-212 798.75
TOTAL cumulé			10 449 231.52			10 816 780.26	367 548.74


Affectation du résultat 2016 au BP 2017

RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT BP 2016	SOLDE D'EXECUTION DES EXE PRECEDENTS REPORTEES CA 2016	RESULTAT EXECUTION DE L' EXERCICE CA 2016	RESULTAT DE CLOTURE 2016CUMULE
Investissement DI 001 -268 198.89		-268 198.89	61 743.16	-206 455.73
Fonctionnement 1 107 797.98	492 651.09	615 146.89	518 604.33	1 133 751.22
TOTAL	839 599.09	492 651.09	580 347.49	927 295.49
SITUATION FIN EXERCICE (inclus RAR invest) DE LA SECTION INVESTISSEMENT				-419 254.48 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT				
			APRES LES RAR	-419 254.48 €
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT EN SECTION INVESTISSEMENT				419 254.48 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER EN N +1				714 496.74 €



Communauté de communes
Pays de Colmar et de la Vallée

**VOTE DU CA 2016
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016
VOTE DE AFFECTATION DU RESULTAT**



Communauté de communes
Pays de Colmar et de la Vallée

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2017**

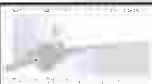


30



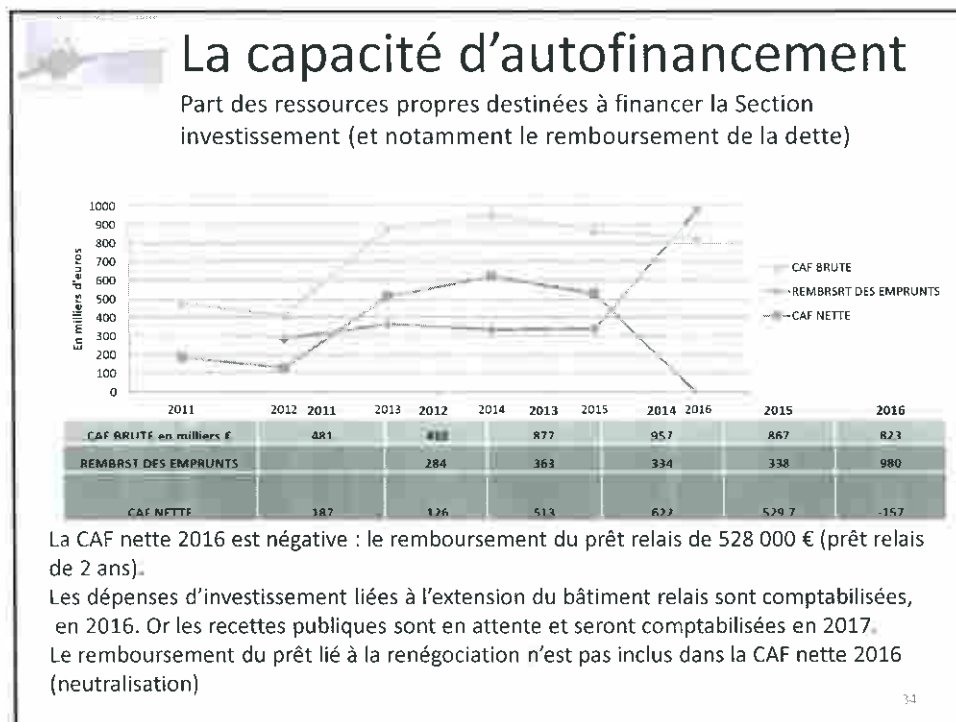
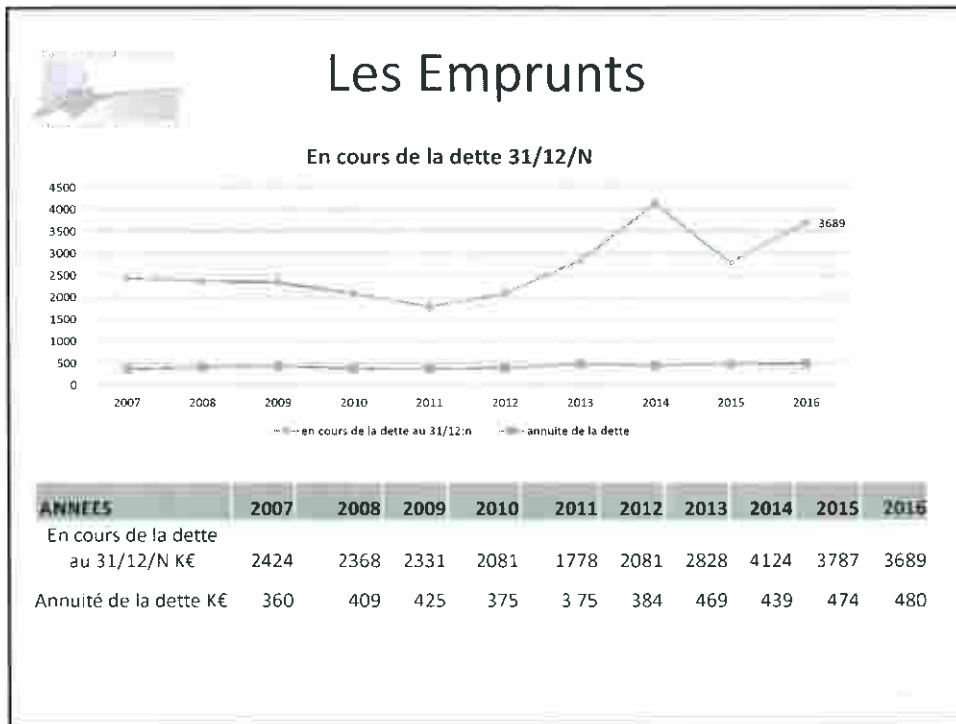
CONTEXTE NATIONAL

- *Une baisse des dotations de l'ETAT*
- *Baisse des compensations d'exonérations fiscales : 8% en moins pour le FDPTP et 68 % pour les compensations (sauf pour la TH)*
- *Réforme de la DGF pour le bloc communal annulée*
- *Le montant du FPIC fixé à 1 milliards d'euros en 2017 (effort fiscal qui passe à 1%)*
- *La revalorisation de 0,4 % des valeurs locatives.*



La dette

- **En 2016** : remboursement du prêt CE (2014) de 528 000 € (2,1%), dernière annuité de l'emprunt CDC pour création de trois logements au 29 rue de la liberté à Vannes-le-Châtel (annuité de 8 033 €).
- **En 2017** : 5 prêts arrivent à échéance = MARPA, MAC, CAT, ECO, RELAIS FERMIER soit une annuité totale de 148 501 € .
- **Nouvel emprunt** de la caisse d'Epargne (annuité de 25 000 €). Pour rappel, le refinancement du prêt lié au centre de tri (La poste) génère une annuité de 53 277€ (- 27 000 € économie sur l'annuité par rapport au contrat initial)



LES PROJETS EN 2017 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CHARGES COURANTES	1 806 000€	Recettes courantes (ventes) = 300 000€
CHARGES DE PERSONNEL	1 285 000 €	
Postes en + : technicien eau = RIFSEEP		
CHARGES FINANCIÈRES (y compris sur nouveau prêt = 400 k€ sur 15 ans à 2.5%)	114 500€	
AC	327 000€	
FNGIR	830 000€	
SUBVENTIONS	170 000€	
AUTRES CHARGES	85 000€	
ETUDES		
Eau/assainissement	150 000 €	AERM : 125 000€
ANC ET AC	230 000 €	AERM 93 100€ (solde) + les communes (2018)
CAMPING (Solde)	5 400€	AERM (solde securisation) = 32 592 €
Cartographie /SIG	54 000€	
Méthanisation	5 000€	
Mobilité	x€	AERM : x€
Etude filière compostage	5 000 €	
Etude financière et fiscale	22 500 €	
Etude zone humide	13 000 €	AERM (solde zone humide) = 4 916 €
Economie	27 000€	

LES PROJETS EN 2017 FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
EMPLOI CONCU COMME UN DROIT	15 000€	Cd 2016/2017 = 36 700€ FONDATION= 32 000€
DIVERS RECETTES COURANTES DOTATIONS		ECO ORGANISMES= 200 000€ AIDES EMPLOI AIDES= 178 200 € DGF= 480 000€ MEMBRETS COLLECTIVITES (département, villey et co vosgiennes)= 25 000€
FISCALITE ET COMPENSATIONS		COMPENSATIONS= 64 250 € FISCALITE CONSTANTE = 3 104 000€ FPIC= 109 000€
REVENUS DES LOYERS		LOYERS (en + logement de Gibeaux et Est bat relais) = 505 000€
TOTAL CHARGES COURANTES	Avec le 5 144 454	Avec le 5 329 000€
DEPENSES LIEES AUX COMPETENCES		
PETITE ENFANCE	197 000 €	CAP= 15 000€ -CEJ= 9 000€ MAD REMBRST PERSONNEL= 77 000€ TOTAL = 99 000€
SDIS	225 171 €	AC = 207 000€
URBANISME	15 000€ (en + de la cotisation 2016)	ANAH = 25 000€ -CR= 9000 €
TOTAL CHARGES COMPETENCES	437 871€	TOTAL RECETTES COMPETENCES = 342 000€
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 582 325 €	TOTAL RECETTES 5 581 758€
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT PROJETS EN COURS (SOLDE DEGAGE)		95 000 €
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT POUR NOUVELLES COMPETENCES (BESOIN)		95 000 €
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (SOLDE DEGAGE) =		0 €

LES PROJETS 2017 – SECTION D'INVESTISSEMENT

	PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	RECETTES
ECONOMIE / TOURISME	1. EN PRAVE= 1000€ 2. SARAZINIERE= 10 000€ 3. BAT BULLIGNY = 180 000€ 4. HALLE FAVIERES= 36 000€ 5. RAR BAT RELAIS ET LE RELAIS FERMIER= 14 000 € TOTAL DEPENSE S= 241 000€	4- SUBV= 12 000 € RAR RELAIS= 130 531 € TOTAL RECETTES ECO = 142 530€
HABITAT / URBANISME	1. RAR PLU = 3332 € 2. PLUI= 79 719 € (RAR) + 80 000€ (2017) 3. LOGT GIBEAUMEIX (RAR)= 785 € 4. AMELIORATION HABITAT (FACADES)= 72 132 + 450 € (RAR) TOTAL HABITAT= 236 418 €	TOTAL RECETTES HABITAT/ URBANISME €

POUR QUELS PROJETS EN INVESTISSEMENT

	PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	RECETTES
SOCIAL	1. EPHAD (RAR) + CHAUFFERIE = 16 490 € 2. MAISON MEDICALE = 750 000€ + 52 586 € (RAR) 3. CRECHE BLENOD = 130 000 € + 385 288 € (RAR) TOTAL DEPENSES SOCIAL = 1 334 364 €	1. EMPRUNT RIS = 250 000€ (sans intérêt) 2. SUBV = 474 000€ 3. SUBV= 251 508 € + EMPRUNT ADONNABLE = 470 000€ TOTAL RECETTES SOCIAL = 725 508 €
COURS D'EAU	1. RAR AROFFE= 2295 € TOTAL DEPENSES COURS D'EAU = 2295 €	
DECHETS MENAGERES	1. DECHETTERIE= 350 000 €	SUBV= 70 000€ EMPRUNT = 230 000€

POUR QUELS PROJETS EN INVESTISSEMENT	
1. ADAP= 15 000€	
2. DESHERBAGE EAU CHAUDE = 40 000€	2. SUBV= 20 000€
3. MAT INFO= 13 000 €	
4. VEHICULE ELECTRIQUE= 45 000€	4. SUBV= 36 000€
5. VEHICULE INSERTION= 47 000€	
6. LOCAUX= 100 000 €	
7. STANDART= 12 000 €	
8. DEBROUILLASSEUSE= 12 000 €	
9. MAT DIVERS= 15 000€	
TOTAL DEPENSES MATERIEL = 299 000€	TOTAL RECETTES MATERIEL = 56 000€
REMBRNT CAPITAL = 363 000€	RECEVA = 130 000€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT = 2 826 077 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT = 1 126 579€
BESOIN DE FINANCEMENT = 1 700 000 €	
REPONC C/LOGE = 419 000€ + EMPRUNT DE 1 000 000 €	
RESTE A FINANCER 280 000 €	

COMMENT FINANCER ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le programme d'investissement de 2017 • La perspective des prochaines compétences obligatoires : GEMAPI (2018), eau et assainissement • Les prochaines compétences pour lesquelles on est sollicité : mobilité, fibre optique, pôle métropolitain • Et peut être d'autres souhaités par les communes ? • Les projets d'investissement en cours d'étude pour la fin du mandat: crèche de Colombey, les locaux de la CC et Maison des services au Public, développement de la base de loisirs de Favières, zone d'activité économique (ZAE), et les projets économiques..
<p><i>A ce stade, le coût d'installation de la fibre optique (part communale) est estimé à 250€ / prise soit 1.250 M€ pour le raccordement entre 2018 et 2026.</i></p>
10

Prospective 2017-2020

**Evolution de notre capacité d'auto-financement (épargne)
calculée sur les bases suivantes :**

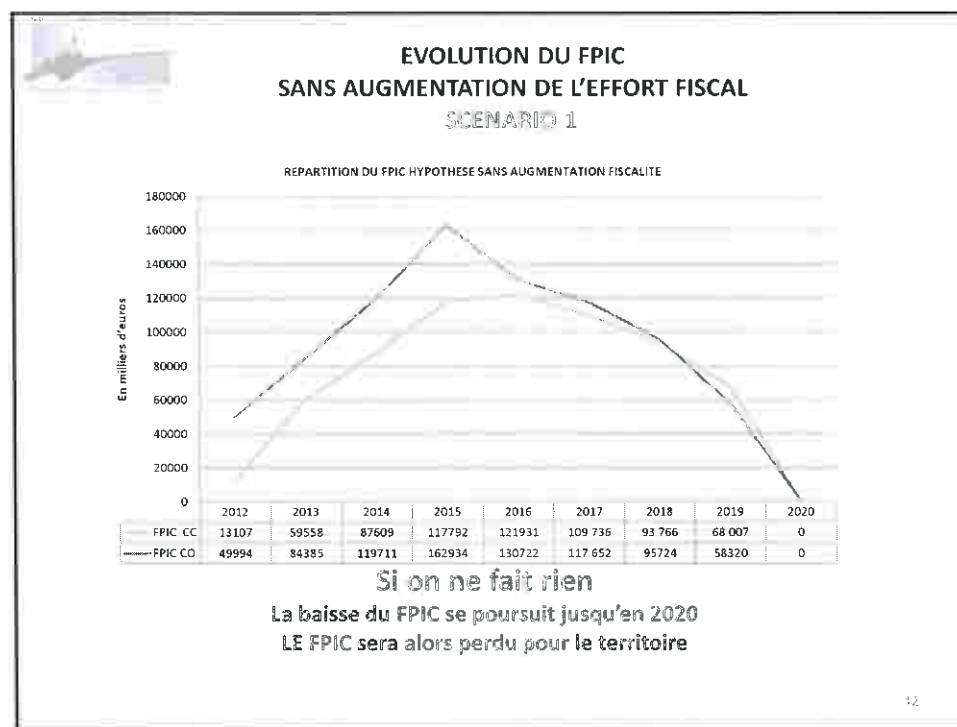
HYPOTHESE DE TRAVAIL : SCENARIO 1

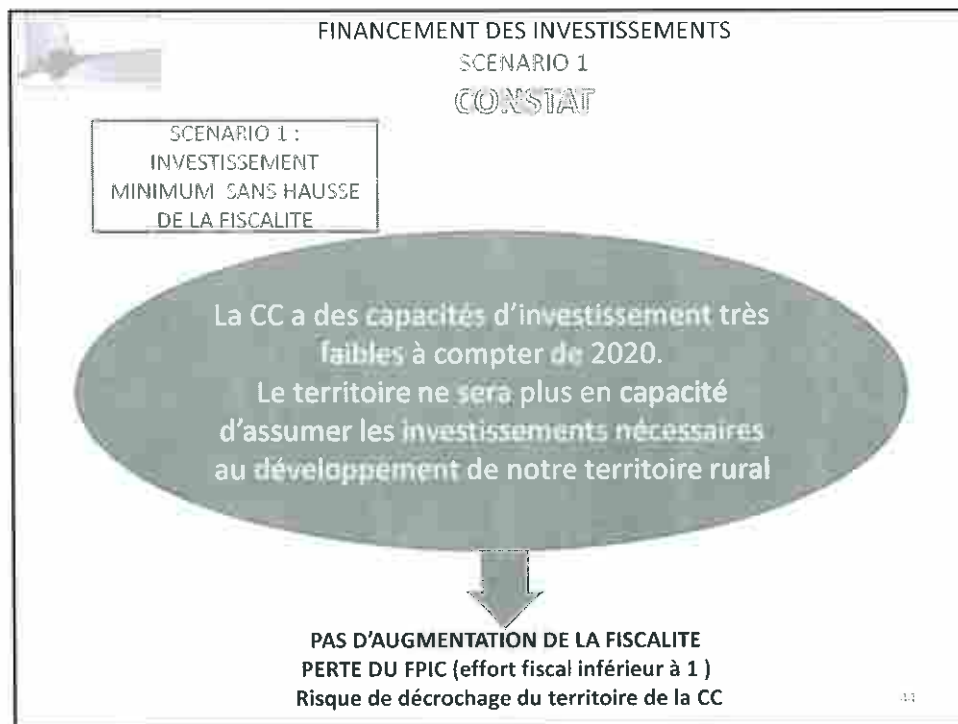
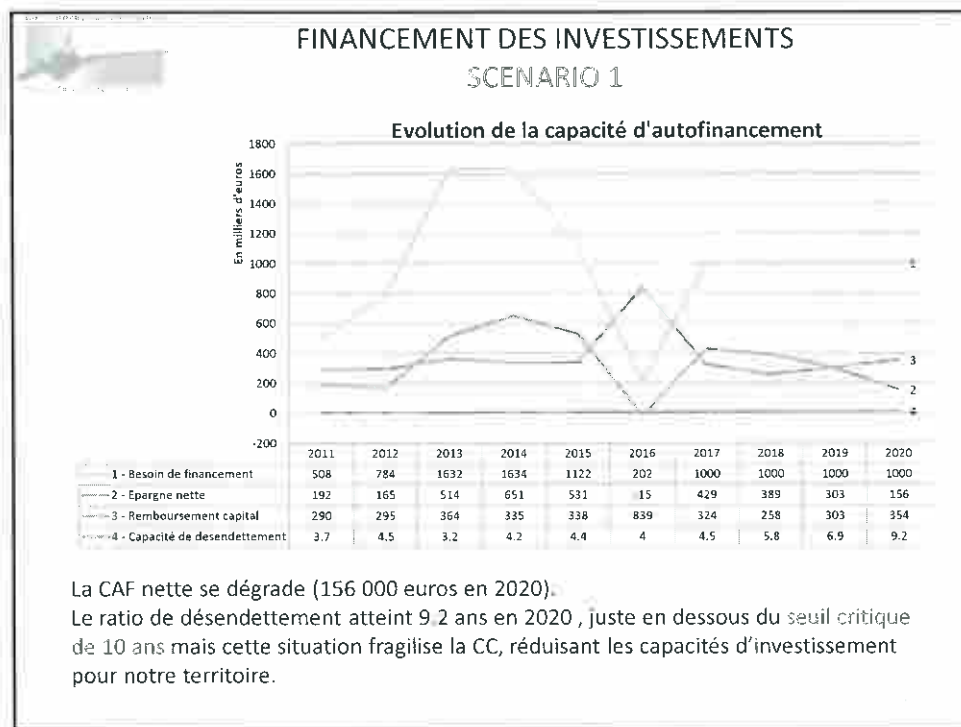
En Fonctionnement :

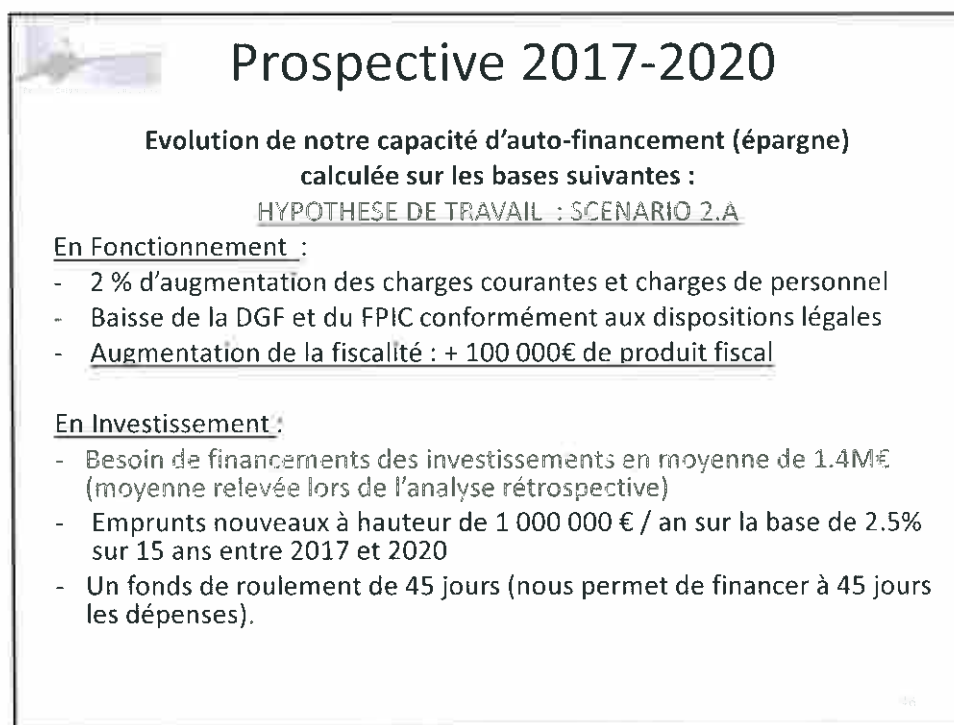
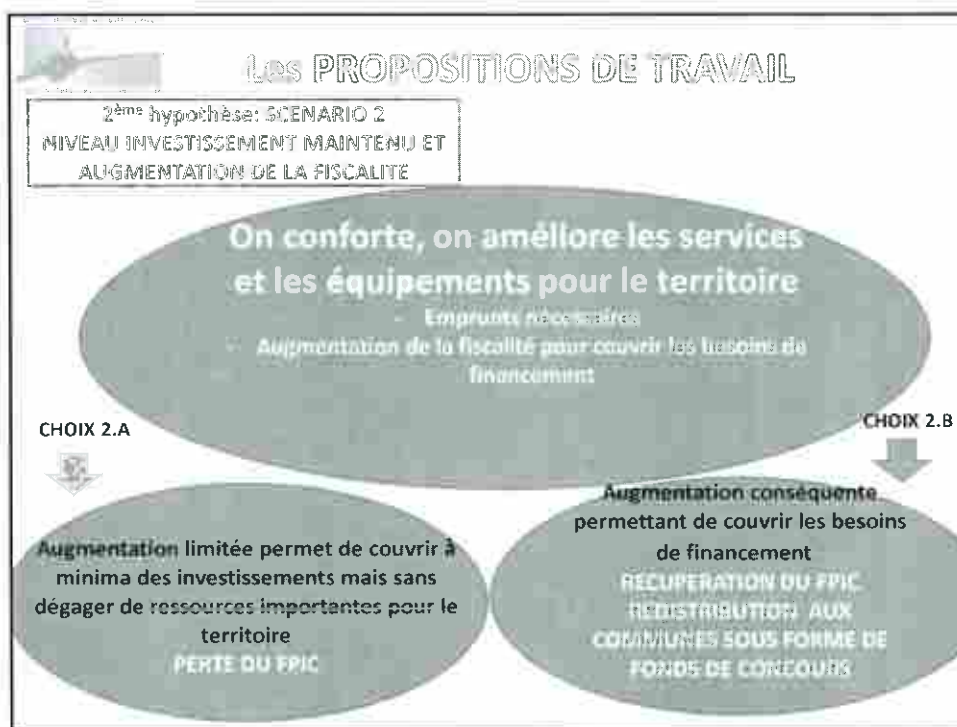
- 2 % d'augmentation des charges courantes et charges de personnel
- Baisse de la DGF et du FPIC conformément aux dispositions légales
- Sans augmentation de la fiscalité

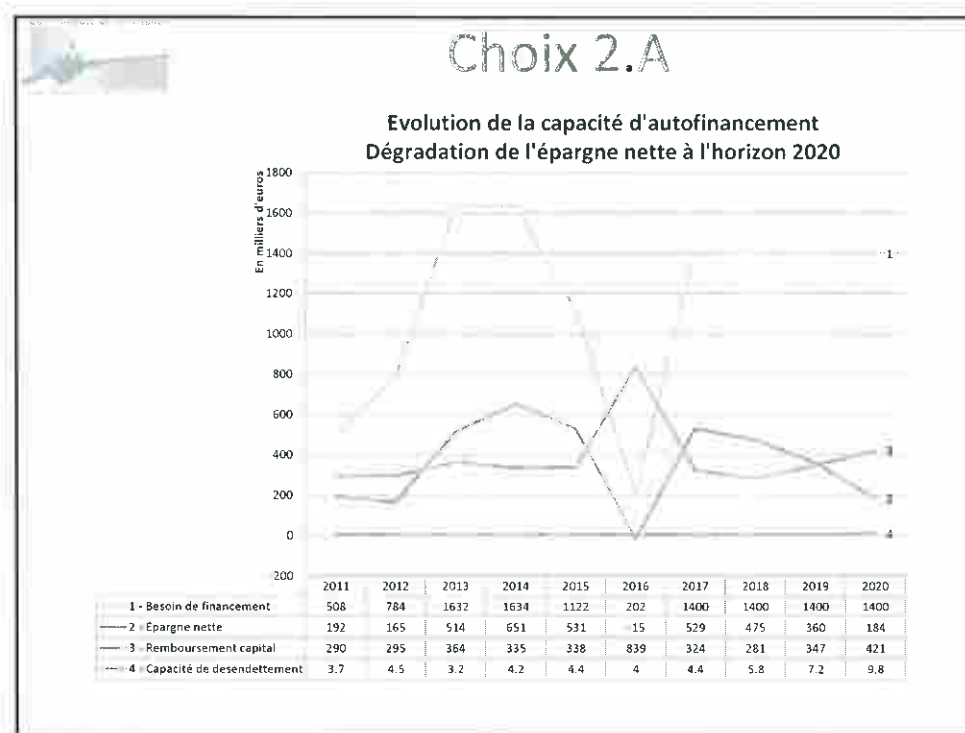
En Investissement :

- Besoin de financements des investissements en moyenne de 1M€ (moyenne relevée lors de l'analyse rétrospective)
- Emprunts nouveaux à hauteur de 660 000 € / an sur la base de 2.5% sur 15 ans entre 2017 et 2020
- Un fonds de roulement de 45 jours (nous permet de financer à 45 jours les dépenses).









Prospective 2017-2020

**Evolution de notre capacité d'auto-financement (épargne)
calculée sur les bases suivantes :**

HYPOTHESE DE TRAVAIL : SCENARIO 2.B

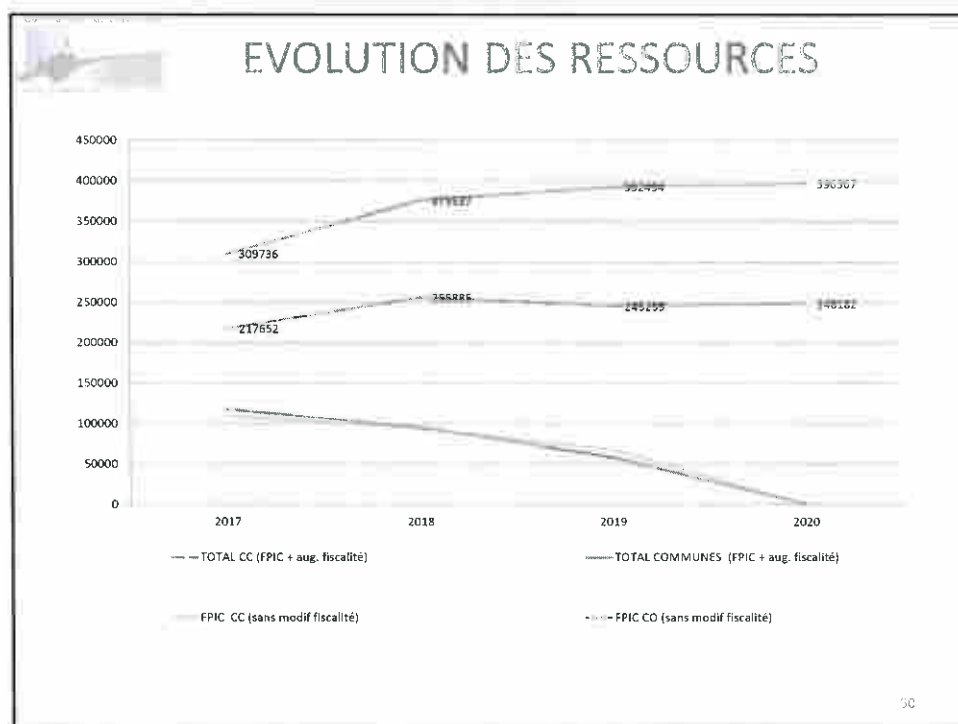
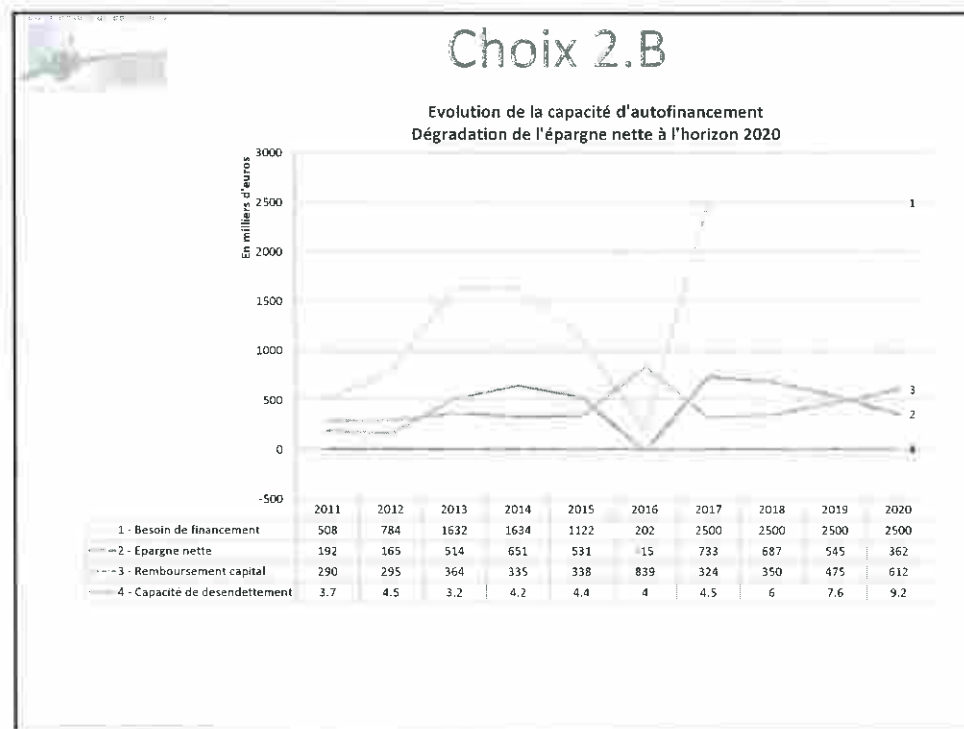
En Fonctionnement :

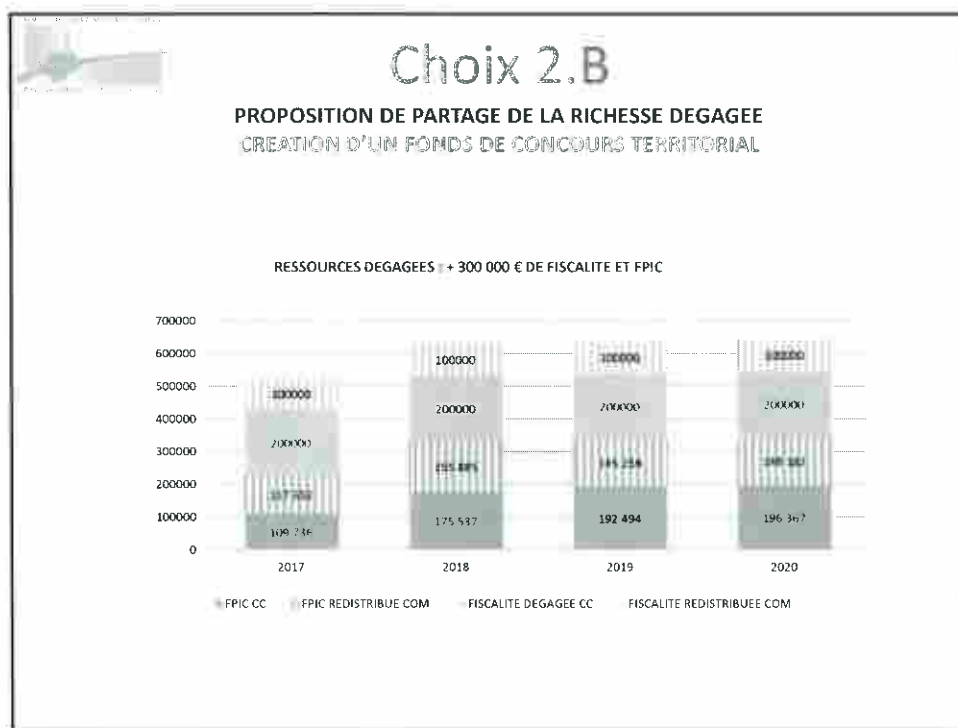
- 2 % d'augmentation des charges courantes et charges de personnel
- Baisse de la DGF et du FPIC conformément aux dispositions légales
- Augmentation de la fiscalité : + 300 000€ de produit fiscal pour récupérer le FPIC
- Instauration d'un fonds de concours pour les communes : critère de répartition à définir

En Investissement :

- Besoin de financements des investissements en moyenne de 2.5M€
- Emprunts nouveaux à hauteur de 1 956 k€ / an sur la base de 2.5% sur 15 ans entre 2017 et 2020
- Un fonds de roulement de 45 jours (nous permet de financer à 45 jours les dépenses) et un ratio de désendettement en dessous du seuil critique de 10 ans

48





Les attributions de compensation

L'attribution de compensation est figée dans le temps. Toutefois, plusieurs modalités sont prévues pour modifier son niveau.

- En cas de réduction des bases d'imposition, qui engendre une réduction du produit fiscal de la communauté. Dans ce cas, la réduction peut être décidée à la majorité simple du conseil de communauté.
- En cas d'accord de la commune concernée à la majorité simple du conseil de communauté, une réduction est toujours possible.
- A la majorité qualifiée des conseils municipaux (2/3 des conseils qui représentent la moitié de la population ou la moitié des conseils qui représentent les 2/3 de la population), il est possible de ne réduire l'attribution de compensation que de certaines communes, à condition qu'elles se caractérisent par un potentiel financier par habitant supérieur de plus de 20% au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire, et dans la limite de 5% (du montant de l'AC).
- Librement avec une délibération à la majorité des deux tiers du conseil communautaire, complétée de délibérations concordantes de toutes les communes, qui en fixe le montant et/ou les conditions de révision en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC). Depuis 2017 il est possible, dans ce cadre, d'impacter en section d'investissement tout ou partie du coût moyen annualisé des équipements transférés.

52



Conclusion : CALENDRIER BUDGETAIRE

1^{er}) CC DU 15.02.2017: Vote Débat orientation budgétaire 2016- *Délibération*

2^{ème}) *présentation de l'analyse financière et fiscale le 08.03.2017 et orientation sur la fiscalité+ vote des taux –Délibération*

3^{ème})Vote du BP 2017 LE 29.03.2017